

# Le CHUV se réorganise face à la hausse des hospitalisations liées au COVID-19

Dès jeudi 29 octobre, l'hôpital reporte les interventions chirurgicales et médicales électives qui peuvent l'être. L'activité ambulatoire est également réduite afin de libérer des ressources. Toutes les situations nécessitant une prise en charge urgente ou semi-urgente sont maintenues.

Le CHUV soigne actuellement 108 patients COVID, dont 16 en soins intensifs, soit 23 patients de plus que la veille. Cette situation conduit l'hôpital, en coordination avec les autorités cantonales, à prendre une série de mesures pour augmenter sa capacité de prise en charge.

Pour libérer des lits et des ressources, toutes les activités chirurgicales et médicales électives qui peuvent l'être et nécessitent une hospitalisation sont reportées dès le jeudi 29 octobre. L'activité ambulatoire est elle aussi ralentie de façon importante, avec un report de toutes les consultations qui peuvent être différées. Toutes les situations nécessitant une prise en charge urgente ou semi-urgente sont maintenues.

Dès jeudi également et pour protéger les patients, les visites ne seront plus autorisées. Des exceptions seront possibles dans des situations qui demanderont un accompagnement particulier. Parmi les autres mesures activées, une crèche ouvrira dès le mois de novembre pour augmenter les places de garde à disposition des enfants des collaborateurs.

La réorganisation des ressources médicales et soignantes vise à assurer une répartition efficace des forces auprès des malades, ainsi qu'une rotation entre les équipes qui doit permettre aux professionnels de prendre un temps de repos. Les différents scénarios de montée en puissance de l'hôpital prévoient une capacité d'accueil de plus de 300 patients COVID, dont plus de 100 aux soins intensifs, et doivent permettre la prise en charge de l'ensemble des patients.